

l'Ancinnois

Bulletin municipal



Édito de Denis Assier,
Maire d'Ancinnes



Chères Ancinnoises,
Chers Ancinnois,

Les élections municipales se tiendront les 15 et 22 mars 2026. Ces élections marqueront une évolution importante dans notre manière de voter, avec l'adoption du scrutin de liste, désormais appliqué dans toutes les communes de France. Concrètement, il ne sera plus possible de rayer des noms sur les listes, comme cela était permis par le passé. Ce changement, déjà en vigueur dans d'autres villes, nécessite que chacun s'informe et s'y prépare activement. Votre participation sera déterminante pour dessiner l'avenir d'Ancinnes.

Avant de revenir sur les réalisations de l'année, je souhaite souligner l'engagement sans faille des adjoints, des conseillers, du personnel municipal, des associations et des bénévoles. Leur travail, souvent invisible mais indispensable, permet à notre commune de se développer et de rester soudée. C'est grâce à eux, que chaque projet prend vie et que notre village continue de rayonner.

L'année 2025 a été placée sous le signe de la préservation et de la mise en valeur de notre patrimoine, reflet de notre histoire et de notre identité collective.

- La chapelle funéraire du cimetière Saint-Laurent a retrouvé tout son éclat après une rénovation. Travaux rendus possibles grâce à la solidarité des Ancinnois, notamment à travers vos dons en échange d'un pot de miel. Ce lieu, chargé d'émotion, est désormais un symbole de notre attachement à notre passé.
- L'inauguration par les différentes autorités administratives du nouveau mode de chauffage de l'école.
- L'église, quant à elle, a bénéficié d'un nouveau système de chauffage électrique et d'un éclairage repensé, pour allier confort et valorisation de ce monument emblématique.
- L'éclairage public a été modernisé, notamment autour du collège, avec l'installation de lampes LED. Une avancée majeure pour la sécurité de nos enfants sur le chemin de l'école.

- Nous avons inauguré le Passage de la Deuxième DB, entre la rue Malo et l'espace Schwarme, lors des commémorations du 11 août. Ce nom rend hommage à la Libération d'Ancinnes et rappelle l'importance de transmettre notre mémoire aux générations futures.
- Enfin, la mise en place d'une nouvelle aire de jeu pour les enfants à l'espace Schwarme.

Je tiens également à saluer l'initiative de Madame Point, qui a relancé le commerce multiservices du village après un an de fermeture. Son dynamisme, soutenu par la mobilisation de tous, a permis de redonner vie à ce lieu central. N'hésitez pas à y faire un détour pour la soutenir !

Malgré ces avancées et notre engagement, notre commune doit faire face à des comportements incivils qui dégradent notre cadre de vie : stops brûlés, dépôts sauvages près des containers, ou des stationnements sur les trottoirs. Ces actes, en plus d'être interdits, mettent en danger la sécurité des piétons et des personnes à mobilité réduite. Respectons ces espaces partagés pour préserver la qualité de vie de tous.

Pour clore cette année riche en projets, je vous invite à la cérémonie des vœux, qui se tiendra le 9 janvier 2026 à 18h30 au Centre culturel. Ce sera l'occasion de faire le bilan ensemble de l'année 2025 et de partager un moment de convivialité.

**Bonne année à vous tous.
Denis ASSIER, Maire d'Ancinnes**





● MODERNISATION DE LA GESTION DES SERVICES PÉRISCOLAIRES

Cette année, la commune d'Ancinnes modernise ses services périscolaires avec la dématérialisation des inscriptions et des réservations. Désormais, tout se fait en ligne, directement depuis l'espace famille : www.monespacefamille.fr

Une démarche simplifiée, mais nouvelle. Pour accompagner les familles dans cette transition, la collectivité a préparé un guide complet qui explique étape par étape : la création de votre compte en ligne, l'ajout des profils de vos enfants, l'inscription aux services (cantine, étude, garderie), la réservation des repas.

● TOUT LE MONDE ÉTAIT LÀ EN CE JOUR DE RENTRÉE SCOLAIRE :

Les 117 élèves et leurs parents bien sûr, l'équipe des 5 enseignants avec un membre du réseau d'aide qui est venu donner un coup de main, une bonne partie du conseil municipal qui entourait M. le maire, l'association de parents qui nous a préparé un petit café, l'association de judo est venue aussi présenter ses propositions, la presse locale était là aussi pour relayer les informations.

Une rentrée normale pour l'école d'Ancinnes mais pas pour tout le monde car dans la classe en contre bas de la cour les plus petits de l'école attendent fébrilement leur première rentrée. Ce ne sont pas les seuls à être inquiets : la première rentrée de certains parents. Enfin le plus tendu fut certainement le nouveau maître. Malgré son expérience de 32 rentrées en école primaire, il va redécouvrir les plus petits. Après 17 ans de CM2 il sait que tout va changer, qu'il ne va servir à rien de prendre une grosse voix mais plutôt se montrer rassurant, sécurisant, qu'il va falloir gagner leur confiance et que de toutes les façons il va falloir affronter les pleurs et les angoisses... 8H30, la gorge est sèche et il va falloir sortir un son devant un parterre d'inconnus, donner quelques informations rapides sans trop bafouiller, ne pas trop penser aux 24 petits à accueillir.

Merci beaucoup, Monsieur le maire de prendre le micro. Quel soulagement. Première étape réalisée. Je reprends le micro pour donner la composition des classes et puis...on y va. Et bien après quelques pleurs plus ou moins longs (merci à Gaëlle l'ATSEM et à Laurence VRAC, enseignante du réseau d'aide d'avoir aidé aux câlins...), on a pu savourer une rentrée sereine. Je suis ravi d'avoir intégré une équipe expérimentée qui a le souci de transmettre aux enfants le plaisir d'être à l'école et d'apprendre. De nombreux indicateurs montrent que la réussite des enfants est une préoccupation des Ancinnois. Une mairie proche de l'école et de ses besoins, des parents attentifs et concernés (le taux de participation à nos réunions de classe le montre bien) une association de parents très dynamique permettant d'engager des projets, le personnel communal (atsem, garderie, ménage, cantine, services techniques, administratif...) impliqué dans la vie de l'école font de l'école d'Ancinnes un élément essentiel du village.

Enfin, les parents d'élèves auront noté que Mme LEROY et Mme BOSSE ont fait leur dernière rentrée, il faudra s'attendre à quelques changements dans notre équipe d'ici la prochaine rentrée.

► Nos écoles

Ce guide est disponible : en ligne sur le site de la commune et en version papier, distribué aux élèves de l'école.

Enfin deux permanences d'accompagnement ont été organisées pour aider les parents à créer leur espace personnel et répondre à leurs questions.

Pourquoi cette évolution ?

- **Un gain de temps** : plus besoin de remplir des formulaires papier, tout est accessible 24h/24.
- **Plus de flexibilité** : modification des réservations en quelques clics.
- **Plus écologique** : moins de papier, une gestion plus fluide pour tous.



► Une naissance, un arbre

EDITION 2024

Depuis 2021, la commune d'Ancinnes célèbre chaque naissance d'un enfant en plantant un arbre fruitier sur le site de la lagune en partenariat avec le Conseil Régional des Pays de la Loire, porteur de ce projet. Cette année, **Madeline et Suzanne** sont devenues les nouvelles marraines de cette belle initiative, portant à **25 le nombre d'arbres plantés** depuis le lancement de l'opération.



Chaque enfant né à Ancinnes se voit attribuer un arbre, dont il devient le parrain ou la marraine. Une façon symbolique de marquer leur arrivée dans la commune et de les sensibiliser, dès leur plus jeune âge, à l'importance de la biodiversité. Les familles sont invitées à suivre la croissance de leur arbre, année après année, créant ainsi un lien durable entre les générations et l'environnement.

Lors de la cérémonie du 25 janvier 2025, les enfants des éditions précédentes sont venus découvrir l'évolution de leur arbre. Ces moments de partage renforcent le sentiment d'appartenance à la commune et illustrent concrètement les bénéfices de cette démarche écologique.

Les enfants nés en 2024 sont à leur tour devenu parrains ou marraines de leur arbre lors de la nouvelle édition organisée le 11 novembre dernier. **Une occasion de perpétuer cette tradition et d'enrichir le patrimoine naturel d'Ancinnes.**

► Élections municipales 2026



UN NOUVEAU MODE DE SCRUTIN POUR LES COMMUNES DE MOINS DE 1000 HABITANTS

La loi n°2025-444 du 21 mai 2025 visant à harmoniser le mode de scrutin aux élections municipales afin de garantir la vitalité démocratique, la cohésion municipale et la parité modifie le mode de scrutin dans les communes de moins de 1000 habitants.

Cette réforme s'appliquera à compter du renouvellement général de mars 2026.



CE QUI CHANGE

- Généralisation du scrutin de liste paritaire, applicable actuellement aux communes de 1000 habitants et plus. L'alternance femmes/hommes doit être strictement respectée.
- Possibilité pour les candidats de déposer des listes « incomplètes », pour Ancinnes, la liste doit comporter entre 13 et 15 candidats.
- Possibilité d'établir une liste avec 2 candidats supplémentaires (remplaçants) soit une liste de 17 candidats.
- Nouvelles règles relatives à l'élection des adjoints

CE QUI NE CHANGE PAS

- Désignation des conseillers communautaires inchangée
- Élections partielles complémentaires et non intégrales
- Pas de remboursement de la propagande

CE QUI NE SERA PLUS POSSIBLE :

- **Fin du panachage :** la liste des candidats est bloquée et elle ne sera plus modifiable.
- **Candidature individuelle :** un candidat ne sera plus en mesure de se présenter seul.

VOTE BLANC OU NUL : QUELLES DIFFÉRENCES ?

- **Vote blanc :**
Une enveloppe vide
Un bulletin vierge dans l'enveloppe
- **Vote nul :**
Un bulletin sans enveloppe
Un bulletin non réglementaire
Un bulletin annoté
Un bulletin avec adjonction ou suppressions de noms
Un bulletin avec la modification de l'ordre des candidats
Un bulletin déchiré



OPÉRATIONS ÉLECTORALES

Élection acquise dès le premier tour :

- **Si une ou deux listes sont candidats :**
Si une liste obtient la majorité absolue des suffrages exprimés. Le vote du quart des électeurs inscrits n'est plus requis pour être élu dès le premier tour.

Organisation d'un second tour :

- Les listes ayant obtenu au moins 10% des suffrages exprimés au premier tour sont admises au second tour.
- Une liste ayant obtenu au moins 10% des suffrages exprimés au premier tour peut fusionner avec les listes ayant obtenu au moins 5% des suffrages exprimés au premier tour.
- Il n'est plus possible de candidater au second tour uniquement et le dépôt d'une candidature devient obligatoire pour chaque tour.



► Les réalisations communales en 2025

Cette année encore, les agents des services techniques ont œuvré avec passion et professionnalisme pour embellir et améliorer notre cadre de vie en concertation avec la commission embellissement. Grâce à leur savoir-faire et leur engagement, de nombreux projets ont vu le jour, renforçant le confort et l'attractivité d'Ancinnes. Un grand merci pour le dévouement et la rigueur de nos agents qui ont été déterminants dans la réussite de ces réalisations.

2025 est aussi la concrétisation du changement de la structure pour enfant sur l'Espace Schwarme après la déclaration de non-conformité de la précédente. Cette nouvelle structure a bénéficié d'une participation financière de l'association du Foyer Rural à hauteur de 1 500€. Nous les remercions pour leur contribution.



● RESTAURATION DE LA CHAPELLE FUNÉRAIRE

Il est des lieux qui murmurent l'histoire bien au-delà des mots. La chapelle funéraire de la famille Hupier, l'unique, nichée au cœur du cimetière d'Ancinnes, en est un. Ses murs, silencieux témoins des siècles passés, s'apprêtent à retrouver leur éclat d'antan, grâce à une restauration en deux actes et à la générosité d'un village tout entier.

Cette année, ce sont la toiture et la maçonnerie qui reprennent vie. Un chantier délicat, presque intime, où chaque pierre replacée raconte un peu plus notre histoire commune. 7 140€, c'est le coût de cette première phase, entièrement couvert par la solidarité locale avec les dons perçus grâce au miel doré du rucher communal, les tasses de café partagées au dépôt de pain, les dons anonymes et le soutien de l'association « Les Amis de Saint-Pierre et Saint-Paul ». Ainsi que les vitraux « fictifs », réalisés par Annie François, qui permettent de protéger l'intérieur des intempéries, en attendant la fin des travaux... Autant de gestes, petits et grands, qui ont permis ce miracle : **un patrimoine sauvé, sans un euro de subvention publique**.

L'année prochaine, ce seront les ferronneries ouvragées et les vitraux, ces fragiles messagers de lumière, qui retrouveront leur superbe. Mais pour que ce rêve devienne réalité, l'appel reste lancé.



● MANŒUVRE INCENDIE À L'ÉGLISE : UNE SIMULATION POUR PROTÉGÉR NOTRE PATRIMOINE



Le dimanche 21 août 2025, l'église Saint-Pierre et Saint-Paul d'Ancinnes a été le théâtre d'un exercice d'envergure organisé par la mairie et le Centre d'Incendie et de Secours. L'objectif ? Simuler un incendie d'origine électrique dans le clocher, afin de tester la réactivité et la coordination des sapeurs-pompiers ancinnois en conditions réelles.

Dès les premières heures de la matinée, une fumée blanche – bien différente de celle annonçant l'élection d'un pape – s'échappait du clocher. Pour les besoins de l'exercice, le système électrique des cloches avait été désigné comme responsable du sinistre. Une vingtaine de sapeurs-pompiers se sont mobilisés pour maîtriser la situation. L'enjeu était de taille : anticiper les actions prioritaires à mener et clarifier le rôle de chacun en cas de feu réel, tout en préservant ce monument emblématique de notre commune.

Ce type de manœuvre permet aux équipes d'intervention de se familiariser avec les spécificités du bâtiment et d'affiner leurs protocoles. Grâce à cet entraînement, les pompiers ont pu valider leurs procédures, renforcer leur coordination et s'assurer que chaque geste compte pour limiter les risques et protéger les biens comme les personnes.



● CENTRE CULTUREL : RENFORCEMENT DE LA SÉCURITÉ INCENDIE

Au premier semestre 2025, une visite de sécurité menée par les services de l'État a révélé que le système de sécurité incendie (SSI) du centre culturel, devenu vétuste, ne répondait plus aux exigences réglementaires en vigueur. Pour garantir la sécurité de tous, la commune a décidé d'investir dans un nouveau SSI, conforme aux normes actuelles, moderne et performant.

Ce nouvel équipement offre plusieurs avantages majeurs :

- **Alerte immédiate** : en cas de déclenchement, les élus reçoivent une notification directe sur leur téléphone, permettant une réaction rapide.

- **Sécurité renforcée** : le système impose désormais un déplacement sur site pour le réarmement, limitant les risques de dysfonctionnement ou de fausse alarme non traitée.

Cette modernisation s'inscrit dans la volonté de la mairie d'Ancinnes de protéger les usagers et les biens communaux, tout en respectant les obligations légales. Les travaux ont été réalisés dans les meilleurs délais, afin de maintenir l'accès au centre culturel dans les meilleures conditions de sécurité.



● INAUGURATION DU NOUVEAU SYSTÈME DE CHAUFFAGE DU PÔLE SCOLAIRE

Le 10 janvier 2025 la commune d'Ancinnes a franchi une étape significative dans sa démarche écologique avec l'inauguration de son nouveau système de chauffage au pôle scolaire. Ce projet, porté par la mairie et soutenu par de nombreux partenaires institutionnels, marque un tournant dans la réduction de l'empreinte carbone locale.

Ce projet exemplaire pour l'environnement dit au revoir à la chaudière à fioul et laisse place à une pompe à chaleur air-eau, **une solution innovante et durable qui permettra de réduire de 95 % les émissions de gaz à effet de serre liées au chauffage du pôle scolaire**. Ce choix technologique s'inscrit pleinement dans la volonté de la commune d'agir concrètement pour la transition écologique, tout en garantissant un confort optimal pour les élèves et les enseignants.

Ce projet ambitieux a pu voir le jour grâce à l'appui financier de l'État, du Conseil Régional des Pays de la Loire et du Conseil Départemental de la Sarthe. Il s'agit du premier projet d'une telle envergure mené par AMENAO, un syndicat de la Sarthe, et illustre l'engagement conjoint des acteurs publics en faveur d'un avenir plus vert.

L'événement a réuni plusieurs personnalités, dont Monsieur le Sous-Préfet de Mamers, Madame Julie Delpech, Députée, Messieurs Jean-Pierre Vogel et Thierry Cozic, Sénateurs, Madame Fabienne Labrette-Ménager, Vice-Présidente du Conseil Départemental et Madame Véronique Cantin, Présidente d'AMENAO. Leur présence témoigne de l'importance accordée à ce projet, qui sert de modèle pour d'autres communes souhaitant s'engager dans la voie de la sobriété énergétique.

Cette inauguration marque le début d'une nouvelle ère pour Ancinnes, qui entend poursuivre ses efforts en matière de développement durable.



● MODERNISATION DU CHAUFFAGE DE L'ÉGLISE

L'église Saint-Pierre et Saint-Paul, cœur historique de notre commune, fait peau neuve ! Après le constat de la non-conformité du système de chauffage au gaz, devenu vétuste et ne répondant plus aux normes de sécurité en vigueur, la municipalité a engagé des travaux ambitieux pour moderniser l'édifice tout en préservant son caractère patrimonial.

Le nouveau système de chauffage, intégré dans une rosace spécialement conçue, allie efficacité et discrétion. Cette solution innovante permet de chauffer uniformément sans altérer l'esthétique de l'église. L'installation électrique, à la fois économique et écologique, garantit un confort thermique optimal pour les fidèles et les visiteurs, tout en respectant les contraintes architecturales du bâtiment.

De nouveaux luminaires, intégrés à la rosace, offrent une lumière douce et homogène, mettant en valeur les détails architecturaux et les œuvres d'art de l'église. Fini les câbles apparents et les équipements encombrants : cette modernisation permet de redécouvrir la beauté des murs et des fresques, désormais dégagés de tout équipement superflu.

Le système de sonorisation, lui aussi sera repensé pour s'intégrer harmonieusement dans l'espace. Plus besoin de haut-parleurs fixés aux murs : la nouvelle installation, à la fois performante et discrète, améliore l'acoustique sans nuire à l'esthétique des lieux. Une avancée majeure pour les célébrations, les concerts et les événements culturels qui animent régulièrement l'église.

Ces travaux s'inscrivent dans une démarche globale de valorisation de notre patrimoine. En retirant tous les équipements fixés aux murs, la municipalité apporte une attention particulière à la conservation des éléments historiques.



● L'ENCEINTE DE LA MAIRIE, VICTIME DES INTEMPORIES

Ce 30 janvier 2025, après des pluies diluviennes qui se sont abattues sur Ancinnes, un pan du mur d'enceinte de la mairie s'est effondré, rappelant avec force la puissance des éléments. Malgré les précautions prises, les intempéries ont eu raison de cette structure, fragilisée par le temps et l'humidité.

Dès l'effondrement signalé, les services municipaux ont sécurisé la zone pour éviter tout risque, tout en lançant une expertise pour évaluer l'étendue des dégâts. Une expertise a été réalisée par les assurances dans les semaines qui ont suivies. Les travaux ont été réalisés au cours du mois d'octobre.



► Vivre à Ancinnes



● 81^{ÈME} ANNIVERSAIRE DE LA LIBÉRATION D'ANCINNES

En ce lundi 11 août 2025, Ancinnes a rendu un hommage solennel aux libérateurs de la commune et célébré le 81^{ème} anniversaire de sa libération. Un moment fort en émotions, marqué par une cérémonie au monument de Geneslay et l'inauguration d'un lieu symbolique : le « Passage de la 2^{ème} D.B. », situé entre la rue André Malo et l'Espace Schwarme.

Un hommage aux héros de la 2^{ème} Division Blindée.

Le 11 août 1944, les soldats de la 2^{ème} Division Blindée du Général Leclerc

libéraient Ancinnes, mettant fin à des années d'occupation. Pour perpétuer leur mémoire, la commune a souhaité créer un espace évocateur : le « Passage de la 2^{ème} D.B. ». Ce chemin, reliant deux lieux chargés d'histoire, incarne le passage des ténèbres vers la lumière, en hommage à ceux qui ont sacrifié leur vie pour notre liberté. La rue André Malo rend hommage à l'ancien maire d'Ancinnes, résistant engagé dans la lutte pour la liberté et l'Espace Schwarme, symbole du jumelage franco-allemand, rappelle que la paix et l'amitié entre les peuples ont triomphé de la guerre. Ce passage est un pont entre l'histoire et l'avenir, un rappel que la liberté

et la paix sont des conquêtes précieuses à préserver.

En présence d'élus, d'anciens combattants, de représentants des associations patriotiques et des habitants, la cérémonie a été l'occasion de rendre hommage aux soldats de la 2^{ème} D.B. et aux résistants locaux, d'inaugurer ce lieu de mémoire et de transmettre aux jeunes générations l'importance de se souvenir et de cultiver la paix.

« La liberté n'est jamais acquise, elle se transmet. » Cette inauguration s'inscrit dans la Route Leclerc 2025, un parcours commémoratif retracant l'épopée de la 2^{ème} D.B. à travers la France.

● UN IMMENSE MERCI À NOS BÉNÉVOLES POUR LEUR ENGAGEMENT !



Pendant un an, alors que le commerce multiservices de la commune était fermé, une équipe de bénévoles s'est mobilisée avec enthousiasme et générosité pour assurer un service essentiel : le dépôt de pain. Mais leur implication ne s'est pas arrêtée là ! Chaque jour, ils ont aussi animé un café convivial, transformant ce moment en un véritable lieu d'échange et de solidarité pour les habitants d'Ancinnes.

Grâce à leur dévouement, les Ancinnois ont pu continuer à se retrouver, partager un café, discuter et maintenir ce lien social si précieux. Leur présence a permis de rompre l'isolement, de créer du lien et de perpétuer la vie du village.

Le conseil municipal tient à exprimer sa profonde gratitude à ces bénévoles, dont l'énergie et la bonne humeur ont fait la différence au quotidien. Leur engagement est un bel exemple de solidarité et de vivre-ensemble, valeurs chères à notre commune.

Un grand merci à tous pour leur temps, leur sourire et leur disponibilité ! C'est grâce à des initiatives comme celle-ci qu'Ancinnes reste un village dynamique et uni.

● LE CAFÉ D'ANCINNES REPREND VIE !

Le Café d'Ancinnes a rouvert ses portes avec une nouvelle équipe pleine d'enthousiasme. Aux commandes, Mélanie Point et sa Maman qui reviennent avec l'envie de faire revivre ce lieu cher à tous.

Mélanie n'a pas tardé à annoncer la couleur : une cuisine simple et généreuse, des produits locaux mis à l'honneur, un menu ouvrier et surtout la volonté de garder l'esprit convivial qui a toujours régné ici. « Je souhaite que chacun se sente chez lui, qu'on puisse se retrouver autour d'un café, d'un repas ou d'une soirée animée », confie-t-elle avec le sourire.

La soirée d'inauguration a rassemblé voisins, amis et curieux dans une ambiance festive. Entre éclats de rire et chaleureuses retrouvailles, on aurait dit que le café n'avait jamais cessé de battre au rythme du village.



● LES AGENTS MUNICIPAUX FORMÉS AUX GESTES QUI SAUVENT

La sécurité de tous est une priorité pour la commune d'Ancinnes. C'est pourquoi, cette année, les agents du service administratif et scolaire ont suivi une formation aux Premiers Secours Civiques de niveau 1 (PSC1), tandis que les agents techniques ont été formés au Sauvetage Secouriste du Travail (SST). Une démarche volontariste pour renforcer la réactivité et la protection de tous, dans les écoles comme dans les espaces publics.



Pourquoi former nos agents ?

• Réagir rapidement :

En cas d'accident ou de malaise, chaque minute compte. Grâce à ces formations, nos agents sont désormais capables d'intervenir efficacement en attendant les secours.

• Sécuriser les lieux publics :

Que ce soit dans les écoles, les bâtiments municipaux ou lors d'événements, la présence de personnel formé limite les risques et améliore la prise en charge des situations d'urgence.

• Créer un environnement plus sûr :

Ces compétences profitent à tous - enfants, familles, collègues et visiteurs - et renforcent la confiance dans nos services.

Le PSC1 permet d'agir face à des situations du quotidien (étouffement, hémorragie, perte de connaissance...), tandis que le SST prépare spécifiquement à intervenir en milieu professionnel. Ensemble, ces formations garantissent une couverture optimale, adaptée à chaque contexte.

En formant l'ensemble de ses agents, la mairie d'Ancinnes réaffirme son engagement en faveur de la prévention et de la solidarité. Parce qu'un village sûr est un village où chacun peut compter sur l'autre.

● ANCINNES S'ENVOLE : UN BAPTÈME EN MONTGOLFIERE AU-DESSUS DU VILLAGE

Ancinnes, le 27 septembre 2025, 19h – Ce samedi soir, la commune d'Ancinnes a vécu un moment important : le premier décollage d'une montgolfière au-dessus de son territoire. À 19 heures, sous les yeux ébahis des habitants, le ballon piloté par Daniel Ricordeau, a pris son envol pour un voyage inoubliable au-dessus des paysages ancinois.

Un spectacle rare dans le ciel d'Ancinnes.

Les Ancinnois, rassemblés pour l'occasion, ont pu admirer le gonflement de l'enveloppe colorée, arborant les couleurs d'un nouveau sponsor. Le décollage, dans la douceur du crépuscule, a offert une vue spectaculaire sur les champs, les forêts et les toits du village. « Voir Ancinnes d'en haut, c'est comme redécouvrir notre commune », s'exclamait l'un des occupants de la montgolfière.

Une vue à couper le souffle.

Les passagers ont profité d'un panorama exceptionnel, bercés par le silence et la lumière dorée du soir. Daniel Ricordeau, ravi de partager cette expérience, a souligné la magie du moment : « Ancinnes est magnifique vue du ciel, surtout à cette heure où tout devient calme et coloré. »

Une première qui marque les esprits.

Ce vol inaugural était aussi l'occasion de présenter le nouveau ballon de Daniel et son partenariat avec une entreprise locale. Une belle initiative qui allie tradition aéronautique et dynamisme territorial, mettant en valeur la beauté préservée d'Ancinnes.

Et si c'était le début d'une aventure ?

L'enthousiasme des spectateurs et des passagers laisse espérer que d'autres vols pourront être organisés. Une opportunité pour les Ancinnois de vivre, à leur tour, cette expérience unique.



● NÉCROLOGIE

Louis BOITEAU
29 septembre 1924 - 12 juillet 2025
Doyen de la commune d'Ancinnes

Du côté des associations



● E.S. CHAMPFLEUR

Partenariat sportif : Merci à la commune d'Ancinnes

Dans un bel esprit de solidarité inter-communale, la commune d'Ancinnes nous permet d'utiliser ses infrastructures. Grâce à leur soutien, nos équipes et nos jeunes peuvent bénéficier de conditions optimales pour pratiquer le football, que ce soit sur le terrain en extérieur ou dans le gymnase.

Cela a permis à notre club de pouvoir créer une section Futsal en septembre 2025. Mais également, la possibilité pour notre équipe de foot à 7 de pouvoir utiliser le terrain en herbe de la commune pour les rencontres de championnat le vendredi soir.

Nos U13 et U15 apprécient de faire leur entraînement le vendredi soir après la sortie du collège. Le gymnase sert également de support aux vacances de noël et de février aux stages ouverts

aux licenciés ou non de la commune d'Ancinnes de 5 à 14 ans.

(Pour participer vous pouvez contacter Enzo BOTHET au 06.80.15.58.60).

Ce partenariat permet à nos licenciés de s'entraîner et de jouer dans un cadre de qualité, tout en renforçant les liens entre nos deux communes. Il témoigne de valeurs que nous partageons : entraide, esprit d'équipe, et d'engagement pour le sport amateur.

Les entraînements pour les jeunes se déroulent à Champfleur le mercredi (possibilité de co-voiturage).

Côté animation, notre traditionnel tournoi des jeunes s'est déroulé fin août. Une vente à emporter s'est déroulée le week-end du 15 novembre 2025, **notre loto le 7 mars 2026 et la soirée dansante le 21 mars à la salle des fêtes de Champfleur.**

N'hésitez pas à vous joindre à nous !

activité moderne et innovante a connu un succès remarquable auprès des élèves, qui ont apprécié son côté ludique et accessible. Notre collège s'est qualifié au championnat de France pour la 3^{ème} année consécutive.

Pour prolonger cette dynamique, l'A.S du collège Normandie Maine organise « l'Ancinnoise », un événement festif et inclusif prévu pour le vendredi 12 juin 2026. Des équipes de deux s'affronteront sur une combinaison de 400m et de séance de tir à 6m. Vous pouvez concourir dans la catégorie masculine, féminine, mixte ou famille. L'ambiance est conviviale et le suspens bien présent. L'événement est ouvert à tous, du plus jeune au plus ancien, et invite à une participation large et festive.

Inscription sur Hello Asso.

● JUDO CLUB D'ANCINNES

Une saison marquée par l'engagement et la progression

La saison 2024-2025 du Judo Club d'Ancinnes s'inscrit dans une dynamique positive, reflétant l'engagement des judokas et de leurs parents, des bénévoles. **Soulignons également l'implication de notre entraîneur André Boutin qui a été nouvellement promu ceinture noire 8^{ème} dan**, une distinction qui souligne sa contribution technique et son parcours exemplaire au service du judo. Il formera cet année un nouvel intervenant.

Plusieurs de nos judokas ont participé aux rencontres inter clubs et aux championnats départementaux et régionaux, avec des résultats encourageants. **Nous pouvons citer Solenn DONVAL et Emy SANGLE-BOEUF qui se sont illustrées au championnat départemental pour Solenn et régional pour Emy.**

Un grand bravo à **Mickaël SANGLE-BOEUF**, qui après avoir arrêté le judo pendant plus de 20 ans a obtenu sa ceinture noire en juin dernier.

Cette saison a confirmé que le judo est un vecteur de valeurs, de respect et de dépassement de soi. Nous remercions tous nos partenaires, les parents et les judokas pour leur implication. La saison prochaine s'annonce encore plus riche !

Informations :

Entrainement tous les vendredis de 17h15 à 18H pour les 5/7ans puis de 18h à 19h pour les plus grands. Inscriptions possibles toute l'année. Contact : 07 85 35 53 69





LA BIBLIOTHÈQUE FÊTE SES 20 ANS EN COULEURS !

● DE PAGE EN PAGE

À l'occasion des 20 ans de notre bibliothèque municipale, une frise murale a été réalisée, apportant une touche artistique et festive à ce bel anniversaire. **Un grand merci à Isabelle**, artiste et bénévole de la bibliothèque, pour cette œuvre haute en couleur, ainsi qu'à la mairie pour l'achat des peintures ayant permis cette belle création.

COURS DE PEINTURE ET DE DESSIN

Cette année encore, les enfants (de 7 à 14 ans) peuvent développer leur sens artistique les mardis de 17h à 18h30 avec **Jean-Louis CORNALBA, illustrateur jeunesse**.

Les cours ont lieu à la bibliothèque (160€ matériel fourni - **Inscription au 06 16 76 85 49**).

ATELIER BANDE DESSINÉE - 15 NOVEMBRE 2025

Dans la continuité des animations culturelles proposées à la bibliothèque, un atelier bande dessinée a eu lieu le samedi 15 novembre 2025, animé par **Grégoire CHARBET, auteur et dessinateur de BD**. Les participants ont eu la possibilité de créer leur propre comic strip dans une ambiance conviviale et créative.

NOUVEAUX LIVRES À VENIR

Les bénévoles de la bibliothèque poursuivent leur engagement avec passion. De nouveaux achats de livres sont prévus prochainement afin d'enrichir les rayons pour petits et grands lecteurs.

DES LECTURES POUR LES ENFANTS TOUTE L'ANNÉE

Chaque mois, les classes de l'école primaire viennent partager un moment autour du livre à la bibliothèque. Cette année, le thème choisi est : « Je suis descendu dans le jardin ». Lors de la première séance, les enfants ont découvert « Petit Vieux et Petite Vieille » et aperçu... les chaussettes du jardinier !

La MAM (Maison d'Assistantes Maternelles) participe également à ces moments de lecture, pour le plus grand plaisir des tout-petits.

UN KAMISHIBAÏ EN CARAVANE !

En janvier, une caravane et un drôle de personnage viendront nous rendre visite pour une séance d'histoires racontées à l'aide d'un kamishibaï, un théâtre de papier venu du Japon. Un rendez-vous à ne pas manquer !

SOIRÉE JEUX EN NOVEMBRE

Pour les amateurs de convivialité, une soirée jeux a été organisée le 21 novembre au Centre Culturel. Jeux de société, rires et bonne humeur garantis !

INFORMATIONS :

Horaires de la bibliothèque municipale :

- **Mardi : 16h30-18h00**
- **Mercredi : 14h00-18h00**
- **Samedi : 10h00-12h30**

ABONNEMENTS :

- **Famille : 13 €**
- **Adulte : 6 €**
- **Enfant de moins de 12 ans : 2 €**



● L'ART EMBELLIT NOTRE COMMUNE !

Dans la continuité des projets d'embellissement d'Ancinnes, le Conseil Municipal tient à adresser ses remerciements à Isabelle Pottier, bénévole de la bibliothèque municipale, pour cette belle initiative, qui ravit petits et grands au quotidien. Grâce à son talent et son engagement, le mur extérieur de l'escalier de la

bibliothèque s'est transformé en une magnifique fresque, apportant une touche de couleur et de poésie à notre cadre de vie.

Ce projet, réalisé avec passion, montre une fois de plus comment l'implication des habitants contribue à rendre notre commune toujours plus agréable et vivante.

● APE LES P'TITS ANCINNOIS



Pour financer les sorties scolaires et la kermesse de l'école, l'association de parents d'élèves organise des événements incontournables tout au long de l'année :

ménage de printemps le 29 mars, vide grenier le 31 mai...

Renseignements sur le Facebook APE les P'tits Ancinnois

► Du côté des associations



Cet été, les lavoirs du Nord Sarthe ont retrouvé leur effervescence d'antan... mais cette fois, c'est le théâtre qui a fait jaillir l'eau et la parole !

L'atelier théâtre On se bouge, accompagné par le metteur en scène Hubert Jégat de la compagnie CréatureS, a proposé une tournée originale autour de la pièce « Le Lavoir d'Hélène » Prévot et Dominique Durvin. De Fyé à Champfleur, en passant par Ancinnes, Sougé-le-Ganelon, Conlie ou encore Saint-Rémy-de-Sillé, les comédiennes et comédiens amateurs ont joué dans

ces lieux chargés d'histoire où résonnaient autrefois les voix des lavandières. Le public, conquis, a répondu présent à chaque étape : près de 1 000 spectateurs ont assisté à cette tournée, qui s'est clôturée en beauté au théâtre à l'italienne de Mamers, lors du festival Mamers en Scène, où la pièce a été honorée du Prix du public.

Mélant 14 femmes et 5 hommes de tous âges, la troupe a su faire résonner avec justesse les voix d'un théâtre populaire, mêlant humour, émotion et mémoire collective. À travers la condition féminine, la solidarité, les tensions sociales ou la guerre qui s'annonce, Le Lavoir a touché toutes les générations.

Fort de ce succès, l'atelier « On se bouge » prépare déjà une nouvelle aventure théâtrale !

Les répétitions, toujours encadrées par Hubert Jégat (CréatureS compagnie), reprendront à partir du mardi 4 novembre, au Centre culturel d'Ancinnes, lors d'une soirée hebdomadaire en semaine.

Que vous soyez débutant curieux, amateur passionné ou simple spectateur désireux de tenter l'expérience, rejoignez la troupe !

Ambiance conviviale, créativité partagée et belles émotions garanties.

● FESTIVALS EN PAYS DE HAUTE SARTHE Une saison culturelle riche en couleurs !

LE PRINTEMPS DES POÈTES

Le Printemps des Poètes 2025 à Ancinnes a mis à l'honneur la « poésie volcanique » pendant deux semaines en mars. Bibliothèques, médiathèques et commerces locaux se sont transformés en espaces d'expression artistique, proposant concerts, spectacles, ateliers, projections et rencontres. Un appel à textes a permis de créer un recueil collectif, dont les poèmes ont été lus en public et diffusés à la radio.

Les enfants ont aussi contribué en réalisant des « volcans de papier » exposés dans les médiathèques.

La poésie a envahi le quotidien : valises poétiques, vitrines de commerces et apéros improvisés ont rythmé cet événement riche en émotions. **Rendez-vous en mars 2026 pour une nouvelle édition sur le thème « La Liberté, force vive déployée ».**

KIKLOCHE : 20 ANS DE MAGIE ET DE CONVIVIALITÉ

Les 28 et 29 juin 2025, le village de Fyé a célébré la 20^{ème} édition du festival

Kikloche, un événement devenu incontournable pour les amateurs d'art et de culture en milieu rural. Plus de 30 artistes et techniciens ont investi les lieux, offrant au public des spectacles, concerts et rencontres inoubliables.

La semaine précédent le festival, les élèves de l'école Fernand Chatelain ont eu la chance de découvrir l'univers des marionnettes grâce à une compagnie en résidence. Le samedi soir, deux spectacles à guichets fermés ont électrisé l'atmosphère, tandis que la place centrale accueillait des concerts



gratuits pour petits et grands. Le dimanche, le village artisanal et l'espace jeux ont complété ce week-end festif, confirmant une fois de plus l'esprit chaleureux et unique de Kikloche.

Prochaine édition les 27 et 28 juin 2026 à Saint-Aubin-de-Locquenay !

MÔMÔFESTIVAL : L'HIVER SE PARE DE MAGIE

À partir de la mi-novembre, le Mômô-Festival fera son grand retour pour une 19^{ème} édition placée sous le signe de l'émerveillement. Cinq spectacles sont prévus pour ravir les enfants et leurs familles, avec des escales dans plusieurs communes du territoire.

À Ancinnes, ne manquez pas le spectacle « Tempête dans un verre d'eau » de la compagnie Tac Tac, le jeudi 11 décembre au centre culturel. Une soirée en famille, suivie d'un repas convivial à base de fish and chips. D'autres animations sont également au programme, comme « Cases de Créatures » à Saint-Paterne-Le Chevain (accompagné d'un goûter) et « Trois, Quatre » à Oisseau-le-Petit pour un après-midi festif et musical. Un festival qui promet d'illuminer l'hiver et de faire briller les yeux des petits comme des grands !

● LES AMIS DE L'ORGUE D'ANCINNES

Appel aux bénévoles

Un patrimoine à entretenir, à choyer, à faire vivre... l'orgue de notre église. Avec le soutien de la municipalité et l'implication des bénévoles, telle est le souhait de notre association. Ainsi, depuis 1986 un concert est organisé chaque année, le deuxième week-end du mois d'octobre. Flyers, affiches, banderoles et communication avec les musiciens, il ne faut rien oublier... **Vous aimez votre village ? Vous aimez son histoire ? Rejoignez les bénévoles de notre association !**



● LES AMIS DE SAINT PIERRE ET SAINT PAUL

Contribuez à la sauvegarde de notre patrimoine

Nous rappelons à votre bon souvenir l'existence de l'association « Les amis de Saint Pierre et Saint Paul » depuis le 26 février 2003 et dont l'objet est de collecter et gérer des fonds privés destinés à participer, en complément des financements publics, à la rénovation des peintures murales, objets d'arts et mobiliers divers contenus dans l'église Saint Pierre et Saint Paul d'Ancinnes.



Depuis 2 ans, les donateurs se font plus discret. Merci de ne pas oublier notre association, tout don est le bienvenu, les petits ruisseaux font les grandes rivières.

Merci à l'avance de votre aide

Vous pouvez adresser votre don au trésorier de l'association : M. Gervais 6, rue de la forêt - 72610 Ancinnes



● LES AMIS DU MANOIR DE COUESME

BILAN DES ACTIVITÉS 2025

EXPOSITION « DUALITÉ »

L'exposition dont les artistes invités étaient **Patrick Bouleau et Pascal Chesneau** s'est tenue du samedi 6 au dimanche 28 septembre 2025. Ils ont présenté des peintures et des sculptures animalières en métal soudé.

« **Blues Brocker Moguet** » a donné un concert lors du vernissage, vendredi 6 septembre. 670 visiteurs environ ont découvert leurs œuvres ; l'exposition a reçu notamment le soutien des communes d'Ancinnes et de Bourg Le Roi et de la communauté de communes, de la Menuiserie Lelièvre, du Crédit Agricole.

L'Orne Hebdo, Le Maine libre, Ouest France, Radio Alpes mancelles, RCF et LMTV Sarthe ont rendu compte de cet évènement annuel qui se tient depuis 2007.

Le Café d'Ancinnes, partenaire de cette exposition a exposé des œuvres des deux artistes pendant la durée de l'exposition.

JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE

20 et 21 SEPTEMBRE 2025

170 visiteurs ont été accueillis pour des visites historiques et architecturales.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2025

Dimanche 14 septembre 2025, les 27 adhérents présents ont adopté les rapports moraux et financiers de l'association. Le bureau de l'association élu pour 2026 est ainsi composé :

Président : Pierre Alleaume
Vice-présidente : Christine Bourgin
Trésorière : Annick Demeule
Un déjeuner a suivi l'Assemblée générale.

RALLYE RETRO DES ALPES MANCELLES

Dimanche 29 juin, l'association des amis de St Léonard des Bois a organisé

ce rallye avec une étape à Couesme. Cette étape qui réunissait 80 véhicules environ a permis aux 200 participants environ de suivre une visite du manoir de Couesme.

OFFICE DU TOURISME DES ALPES MANCELLES : RÉUNION DES « AMBASSADEURS TOURISTIQUES »

L'association des Amis du Manoir de Couesme a participé aux trois réunions des « ambassadeurs touristiques » du territoire représenté par Pierre Alleaume. Président.

ACCUEILS DE VISITEURS INDIVIDUELS ET EN GROUPES

Comme les années précédentes, des visites individuelles et collectives ont été organisées tout au long de l'année 2025. En septembre 2025, les Instituts médicaux éducatifs (IME) La Providence et la Passerelle ainsi que le Centre psychiatrique de l'Orne (CPO) ont découvert l'exposition 2025.

PROJETS 2026

EXPOSITION 2026

L'exposition annuelle d'art contemporain aura lieu du samedi 5 au dimanche 27 septembre 2026. Ce sera la 20^{ème} exposition d'art contemporain organisée par l'association.

ACCUEILS DE VISITEURS INDIVIDUELS ET EN GROUPES

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2026 : 13 septembre 2026

JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE :

19 et 20 septembre 2026



Du côté des associations

● GÉNÉRATIONS MOUVEMENT Une association dynamique

Le club Générations Mouvement compte aujourd'hui 130 adhérents. L'association propose de nombreuses activités : jeux de tarot, belote, jeux de société, art floral, bals, voyages, ... Les adhérents peuvent également participer aux activités organisées par le club Générations Mouvement des Portes du Maine Normand, telles que la gym douce, les journées



Générations
Mouvement

mycologiques ou encore des actions solidaires autour de la myopathie et au profit de l'association Handi'chiens. Au fil de l'année, le club organise aussi des sorties culturelles, des séjours, du bowling et des concours de cartes. **Le club est ouvert à toutes et tous et à l'écoute des propositions. Contact : Mme Maryline SANGLEBOEUF.**

● GÉNÉRATIONS MOUVEMENT Un siècle : Suzanne TRIBOUEAU fête ses 100 ans !

La commune d'Ancinnes a vécu un moment rare et émouvant cette année : Madame Suzanne TRIBOUEAU, doyenne du village, a fêté ses 100 ans. Née en 1925, elle a traversé un siècle d'histoire, incarnant la mémoire et l'âme d'Ancinnes avec une énergie, une générosité et un sourire qui inspirent chacun.

Arrivée à Ancinnes en 1948, Suzanne s'est investie sans compter pour la commune. Elle a tenu une épicerie au lieu-dit Le Chesnay, puis exercé divers métiers au service des autres :



aide-ménagère, nourrice, cantinière à Ancinnes... Son engagement ne s'est pas limité à sa vie professionnelle : très active dans la vie associative et paroissiale, elle a transmis le catéchisme et veillé avec passion au fleurissement de l'église. Son dévouement et sa bienveillance ont marqué plusieurs générations.

Mère de trois enfants, grand-mère de dix petits-enfants et arrière-grand-mère

de seize arrière-petits-enfants, elle reste une figure centrale de la vie locale. Ses anecdotes, son humour et sa mémoire vive sont une source d'inspiration pour tous ceux qui la côtoient. Aujourd'hui, elle profite de journées paisibles, entourée de l'affection de sa famille et de ses amis.

Pour célébrer cet anniversaire exceptionnel, le club Générations Mouvement a organisé une journée en son honneur, en présence de ses proches, de ses amis et des représentants municipaux. Le club lui a adressé ses plus vives félicitations, lui souhaitant encore de nombreux et beaux moments à partager parmi nous.

● COMITÉ DE JUMELAGE ANCINNES-SCHWARME En direction des 40 ans du jumelage

Le Comité de Jumelage Ancinnes-Schwarme a tenu son Assemblée Générale le 9 avril 2025, l'occasion de dresser le bilan d'une année marquée par des rencontres inoubliables et de préparer activement les célébrations des 40 ans du jumelage en 2026.

En 2025, les collégiens du collège Normandie-Maine d'Ancinnes et de Moulins-le-Carbonnel ont vécu une expérience unique avec leurs correspondants allemands du Lycée de Bruchhausen-Vilsen (Basse-Saxe). Les élèves français ont accueilli leurs amis allemands du 27 mars au 2 avril, avant de se rendre en Allemagne du 21 au 28 mai. Ces échanges, encadrés par Madame Leïla Beaumont, professeur d'allemand ont permis de renforcer les liens entre les jeunes des deux pays.

Le week-end de l'Ascension, du 27 mai au 1^{er} juin, une délégation d'Ancinnes s'est rendue à Schwarze. L'accueil chaleureux de nos amis allemands et un programme culturel riche ont marqué les esprits. Ces moments de partage rappellent que le jumelage est ouvert à tous : **n'hésitez pas à vous joindre à l'aventure en 2026 !**

Le loto du dimanche 7 septembre a réuni 136 joueurs, dans une ambiance conviviale. Si la participation était un

peu moins importante que les années précédentes, la manifestation a pu se dérouler sans encombre grâce à l'engagement des bénévoles. Un grand merci à eux pour leur dévouement !

2026 : L'ANNÉE DES 40 ANS !

L'année prochaine sera placée sous le signe de la célébration : Ancinnes accueillera officiellement nos amis de Schwarze pour fêter les 40 ans du jumelage, né en 1986 d'une rencontre sportive féminine de handball initiée par Colette Triboudeau, première présidente du comité. Tous les Ancinnois sont invités à participer à cet événement exceptionnel.

Appel à souvenirs ! Vous possédez des photos, des coupures de presse ou des documents relatifs à ces 40 années d'amitié ? Déposez-les en mairie, en précisant votre nom au dos. Ces archives contribueront à retracer l'histoire de ce lien unique entre nos deux communes.



► Les services municipaux

TU ES DE NATIONALITÉ FRANÇAISE et TU AS ENTRE 16 ET 25 ANS ?

Le recensement c'est maintenant !

pour avancer dans la vie,
le recensement est indispensable pour :



S'inscrire à l'auto-école



Effectuer votre JDC
(Journée Défense et Citoyenneté)



Passer le bac



Être inscrit sur
les listes électorales

NE RESTEZ PAS ISOLÉE,

personne vulnérable,



SIGNEZ VOUS !



Inscription au registre communal



Mairie d'Ancinnes

1 Place du Général de Gaulle - 72610 ANCINNES
02.33.82.22.52 - contact@ancinnes.fr - www.ancinnes.fr



LA POSTE

HORAIRES D'OUVERTURE - AGENCE POSTALE

Agence Postale Communale d'Ancinnes
1, Place du Général de Gaulle - 72610 ANCINNES

36 31 (service gratuit + prix de l'appel)

LUNDI

Fermée

MARDI

9h30 - 11h45

Fermée

MERCREDI

Fermée

14h15 - 17h45

JEUDI

Fermée

14h45 - 18h15

VENDREDI

Fermée

15h00 - 17h45

L'agence postale communale est fermée le samedi et le dimanche

NOUVEAU SERVICE A L'AGENCE POSTALE COMMUNALE ÎLOT NUMÉRIQUE

En partenariat avec La Poste, l'Agence Postale Communale d'Ancinnes est désormais dotée d'un îlot numérique. Ce nouveau service gratuit et en libre service et permet d'accéder à un outil numérique et à internet pour les personnes ne possédant pas d'accès.

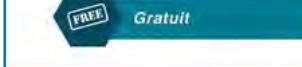
Îlot numérique se compose d'un ordinateur, d'un accès internet et d'une imprimante multifonction.



COMMUNE D'
Ancinnes



En libre-service



Gratuit

SERVICES ÎLOT NUMÉRIQUE

Accès aux sites institutionnels



Accès à internet

Scanner un document

Imprimer un document

Rédiger un document



Agence Postale Communale
Mairie d'Ancinnes
1, Place du Général de Gaulle
72610 ANCINNES:
02 33 82 86 93
www.ancinnes.fr

Mardi : 10h00 - 11h45
Mercredi : 14h15 - 17h45
Jeudi : 15h00 - 18h15
Vendredi : 15h00 - 17h45



NOUVEAU SERVICE CARTE D'IDENTITE PASSEPORT

A partir du 19 septembre 2023, la mairie d'Ancinnes pourra recueillir votre demande de titre sécurisé : Carte Nationale d'Identité et/ou de Passeport.

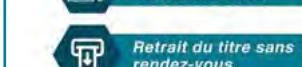
Ce service est uniquement accessible sur rendez-vous. La prise de rendez-vous s'effectue uniquement en ligne.



COMMUNE D'
Ancinnes



Dépôt de la demande
sur rendez-vous



Retrait du titre sans
rendez-vous

PARCOURS D'UNE DEMANDE

Pré-demande sur le site de l'ANTS

Prise de rendez-vous en ligne

Dépôt du dossier en mairie

Edition du titre sécurisé

Retrait du titre en mairie

Aucune demande de rendez-vous ne sera traitée par téléphone, e-mail ou à l'accueil de la mairie.

Lorsque terminé, ils doivent prendre un rendez-vous pour la réception de leur passeport. Il sera possible de réaliser une demande de rendez-vous à l'adresse du site communale.

La prise de rendez-vous s'effectue sur
www.ancinnes.fr

Pour les personnes n'ayant pas d'accès à Internet, il est possible de réaliser une demande de rendez-vous sur l'îlot numérique de la mairie.



HORAIRES D'OUVERTURE - MAIRIE



COMMUNE D'
Ancinnes

Mairie d'Ancinnes

1, Place du Général de Gaulle - 72610 ANCINNES

contact@ancinnes.fr - 02.33.82.22.52

ATTENTION - Nouveaux horaires à compter du lundi 24 mars 2025

LUNDI 10h00 - 12h00 15h00 - 17h00

MARDI 10h00 - 12h00 Fermée

MERCREDI 10h00 - 12h00 Fermée

JEUDI Fermée 15h00 - 17h00

VENDREDI 10h00 - 12h00 Fermée

L'accueil téléphonique est ouvert aux heures d'ouverture de la mairie

► Environnement



● INSTALLATION DU NOUVEAU CONSEIL SCIENTIFIQUE DU PARC & GÉOPARC NORMANDIE-MAINE

Constitué en 2019 pour appuyer le Parc dans deux démarches d'ampleur, à savoir la rédaction de la nouvelle Charte 2024-2039 et la candidature au Géoparc mondial UNESCO, le Conseil scientifique a vu son premier mandat prendre fin en décembre 2024. Il a été partiellement renouvelé pour une nouvelle période de 2025 à 2030, afin de poursuivre l'accompagnement du Parc et Géoparc dans la mise en œuvre de sa nouvelle Charte ainsi que l'animation et le maintien de son label Géoparc mondial UNESCO.



Composition éclectique du Conseil scientifique

Le Conseil scientifique est aujourd'hui composé de 14 membres, universitaires actifs pour la plupart ou retraités, dont les champs de recherche sont larges : géologie, archéologie, agronomie, écologie du paysage, climatologie, géographie (sociale, rurale, environnement et risques), biologie, hydrologie, sociologie, ethnologie, psychologie sociale.

Olivier Cantat, géographe et climatologue à l'Université de Normandie (Caen), en est le nouveau Président, épaulé par David Montembault, Vice-président et agronome spécialisé en écologie du paysage à l'Institut Agro d'Angers.

Quel est son rôle ?

La mission du Conseil scientifique est d'accompagner le Parc et Géoparc dans la mise en œuvre de sa nouvelle Charte en proposant des réflexions autour de thématiques précises. Il se porte caution des travaux menés par le Parc et Géoparc en y apportant un appui méthodologique ou une vérification, tout en guidant ses actions et ses champs de réflexions. Les membres peuvent même rendre des avis ponctuels, sur sollicitation du Président du Parc et du Géoparc.

L'objectif de ce Conseil scientifique est aussi de permettre aux acteurs et aux habitants du territoire de disposer d'une connaissance plus fine des enjeux auxquels nous sommes confrontés. Il nous permet de mieux comprendre l'environnement dans lequel nous évoluons et les phénomènes qui y sont à l'œuvre. Cela permet de donner matière aux pouvoirs publics et aux acteurs privés pour répondre au mieux aux enjeux d'érosion de la biodiversité et de changement climatique, à travers leurs politiques publiques et l'action locale en général.



● NOTRE COMMUNE À L'HONNEUR : UNE RANDONNÉE ANCINNOISE CLASSÉE PARMI LES PLUS BELLES DE LA SARTHE !

Saviez-vous qu'Ancinnes compte désormais parmi les 25 randonnées incontournables du département ? Sarthe Tourisme met en lumière nos paysages préservés et nos sentiers, invitant randonneurs et amoureux de nature à découvrir notre territoire sous un nouveau jour.

Cette sélection, réalisée par Sarthe Tourisme, met en avant la richesse de notre patrimoine naturel et la qualité de nos circuits. Que vous soyez adepte de balades familiales ou de randonnées sportives, nos chemins offrent des panoramas variés, entre forêts, étangs et villages typiques :

- **Des paysages préservés** : Entre la douceur des sous-bois et l'authenticité de nos hameaux, chaque pas est une invitation à la détente.
- **Un patrimoine à explorer** : Églises, lavoirs, et sites historiques jalonnent les parcours, racontant l'histoire de notre commune.
- **Des boucles adaptées à tous** : Accessibles aux familles comme aux marcheurs expérimentés, nos sentiers sont balisés et entretenus avec soin.

Retrouvez le détail de l'itinéraire ancinois et les 24 autres randonnées sarthoises sur : www.sarthesarthe.com/25-randonnees-pour-explorercsarthe

Une belle occasion de (re)découvrir Ancinnes, à pied et en toute sérénité !

DEJECTIONS CANINES

**Lui ne peut pas ramasser ...
VOUS OUI !**





● PLAIDOYER POUR LA LOI ZAN

Votée en 2021, la loi Climat et résilience a fixé pour les sols un objectif de « zéro artificialisation nette » (ZAN) à l'horizon 2050 et vise donc à limiter l'urbanisation des surfaces naturelles et agricoles... Pour la prolonger, la loi ZAN du 20 juillet 2023 vise à renforcer l'accompagnement des élus locaux dans la mise en œuvre de cette lutte contre l'artificialisation des sols... **Malheureusement, les oppositions à cette loi sont nombreuses** : à force d'assouplissements, elle risque donc d'être vidée de sa substance alors qu'elle est essentielle au maintien d'une ruralité productive et à la défense de la biodiversité.

Les éléments statistiques sont pourtant implacables : depuis 1950, le grignotage des terres agricoles a presque fait tripler la surface urbanisée des sols de l'Hexagone : de **± 40000 km² en 1950 (soit 7% du territoire)** on est passé à **± 110000 km² en 2020 (soit 20% du territoire)** : à ce rythme-là, assurer notre indépendance alimentaire risque de devenir un vœu pieux d'ici la fin du siècle ; sans parler de l'effondrement de biodiversité qui s'ensuivra !

Dans ces conditions, ENS ne peut que se joindre aux associations qui dénoncent la volonté affichée par certains responsables politiques et économiques de détricoter la loi : cela n'améliorera pas notre capacité à produire notre alimentation et ne fera que renforcer le recul du vivant (qui est aussi mis à mal par certaines pratiques agricoles).

Au demeurant, ENS continue d'intervenir pour la défense de notre environnement immédiat : nous le faisons chaque fois qu'on nous le demande... Mais nous rappellerons une fois de plus qu'ENS est aussi toujours prête à soutenir les communes de notre secteur qui s'engagent dans des actions favorables à la biodiversité (plantation d'arbres, installation d'hôtels à insectes, extinction des éclairages nocturnes, etc.).



REJOINDRE L'ASSOCIATION :
nous ne serons jamais trop pour défendre
notre environnement,
n'hésitez pas à nous rejoindre en nous contactant :

ENVIRONNEMENT NORD SARTHE
4, rue des Roquettes - 72610 Champfleur
06 33 31 73 83 ou 06 38 86 10 26

Pour en savoir plus, voir le site de l'association sur
<http://ens.pagesperso-orange.fr/ens/index.htm>

● SENTINELLES DE LA FORêt : UN DISPOSITIF CITOYEN POUR PROTÉGER LE MASSIF DE PERSEIGNE



Depuis juillet 2025, le massif forestier de Perseigne, joyau naturel de la Sarthe, bénéficie d'un dispositif innovant : les « Sentinelles de la Forêt ». Porté par le Conseil départemental, le Service départemental d'incendie et de secours (SDIS 72) et l'Office National des Forêts (ONF), ce projet mobilise élus, bénévoles et citoyens pour renforcer la prévention des incendies et préserver la biodiversité locale.

Le principe est simple : former un réseau de bénévoles, habitants ou usagers réguliers de la forêt, pour surveiller les risques d'incendie, signaler toute anomalie et sensibiliser le public aux bonnes pratiques. Ce dispositif, déjà éprouvé dans d'autres massifs comme celui de Bercé, s'étend désormais à Perseigne, couvrant 42 communes du département. Les sentinelles, formées par le SDIS et l'ONF, deviennent les yeux et les oreilles de la forêt, permettant une réaction rapide en cas de départ de feu ou de comportement à risque.

La convention signée en juillet 2025 par Dominique Le Mèner, président du Conseil départemental, le colonel Christophe Frerson (SDIS 72) et Marine Renaudin (ONF Pays de la Loire) marque l'engagement des acteurs locaux. Les élus des communes concernées, dont Ancinnes, les pompiers et les agents forestiers travaillent main dans la main pour assurer la sécurité des 5 141 hectares de la forêt domaniale, riche en chênes, hêtres et résineux. **L'objectif est clair : protéger les écosystèmes, les habitants et les biens, tout en impliquant la population dans la gestion durable de ce patrimoine naturel.**

La forêt de Perseigne, discrète mais d'une grande diversité écologique, est un enjeu majeur pour la région. Avec ses paysages vallonnés, ses ruisseaux et sa faune variée, elle attire randonneurs et amoureux de nature. Cependant, les épisodes de sécheresse et les vagues de chaleur estivales augmentent les risques d'incendie. Le dispositif « Sentinelles de la Forêt » répond à ce défi en combinant prévention, éducation et réactivité. Au-delà de la lutte contre les incendies, ce projet renforce le lien entre les habitants et leur environnement. Il s'inscrit dans une démarche plus large de gestion durable des forêts, comme en témoigne la révision de l'aménagement forestier de Perseigne pour la période 2025-2044, qui intègre des enjeux écologiques et climatiques.

DP : Déclaration Préalable
PC : Permis de Construire

Abri de jardin,
pergola,
carport,
bûcher :
< 5m² : **aucune formalité**
5 et - de 20m² : **DP**
+ de 20m² : **PC**

Aménagement
de comble : **DP**

Fenêtre de toit, panneaux photovoltaïques : **DP**
Modification de toiture : **DP**

Coupe ou élagage espace naturel : **DP**

Clôture et portail : **DP**

Transformation du garage
en pièce de vie : **DP**



Piscine non couverte :
< de 10m² ou restant moins de 3 mois : **aucune formalité**
Bassin + de 10m² et - de 100m² ou restant plus de 3 mois : **DP**
Bassin + de 100m² : **PC**
Piscine couverte :
couverture H < - de 1,8m : **DP**
couverture H + 1,8m : **PC**

Modification aspect extérieur :
Ajout ou suppression fenêtre,
menuiseries extérieures,
Isolation extérieure,
travaux sur toitures,
transformation de garage en pièce de vie : **DP**

C'EST DÉCIDÉ, VOUS VOULEZ RÉALISER DES TRAVAUX. ON VOUS DIT TOUT SUR LES DÉMARCHES À SUIVRE.

Dans de nombreux cas, l'obtention d'une autorisation d'urbanisme est obligatoire (déclaration préalable, permis de construire, permis de démolir) avant de se lancer. Une déclaration est obligatoire lorsqu'un projet modifie l'aspect extérieur de votre habitation et de son intérieur et que celle-ci dépasse un certain nombre de mètres carrés de création de surface de plancher et d'emprise au sol.

A quoi sert la déclaration préalable de travaux ?

La déclaration préalable de travaux (DP) permet à la mairie de vérifier la conformité du projet envisagé avec le PLU. L'objectif de la DP est de préserver l'uniformité esthétique de l'urbanisme de la commune.

Ou déposer le dossier ?

Votre dossier complété, il vous reste une dernière étape : le dépôt de votre déclaration préalable de travaux. Vous devez déposer votre dossier en deux exemplaires minimums à la mairie. Soit par la poste, soit en main propre. Le dépôt sur internet est également possible sur le lien : <https://gnau18.operis.fr/mainesaosnois/gnau/#/>. La mairie vous affecte alors un numéro d'enregistrement lors de la demande et vous délivrera un récépissé.

Qui délivre les déclarations préalables de travaux ?

Votre dossier va ensuite partir en instruction. Il sera examiné par un instructeur qui fera le lien avec les réglementations de la commune et la faisabilité urbanistique du projet.

Quel est le délai pour obtenir une déclaration de travaux ?

Le délai d'instruction d'une déclaration préalable est de 1 à 2 mois suivant le projet et sa localisation.

Combien de temps est-elle valide ?

La durée de validité d'une déclaration préalable de travaux est de 3 ans, renouvelable deux fois 1 an.

Faut-il afficher la demande de travaux ?

Dès réception du récépissé de dépôt, vous devez afficher un panneau visible depuis la voie publique pendant toute la durée des travaux. Ce panneau doit mentionner : « Déclaration préalable en cours », le numéro de dossier, la date de dépôt, la nature des travaux, et les coordonnées de la mairie. L'affichage se fait sur un panneau rectangulaire d'au moins 80 centimètres de longueur et de largeur. Vous pouvez trouver ce type de panneau dans les magasins de bricolage.

Quelles démarches pour la fin des travaux ?

Avant toute chose, assurez-vous que les travaux réalisés sont conformes au dossier de déclaration préalable déposé en mairie. En cas de modification non prévue, une régularisation peut être nécessaire (nouvelle DP ou permis de construire). La Déclaration d'Achèvement des Travaux (DAT) permet à la mairie de vérifier que les travaux ont été réalisés conformément à l'autorisation accordée. Remplir le formulaire cerfa n°13408 (disponible en mairie ou sur service-public.fr).

Quels risques encourus si je n'ai pas déclaré les travaux ?

Réaliser des travaux sans DP (lorsqu'elle est obligatoire) est une infraction possible d'une amende (jusqu'à 1 200 €/m² de surface construite illégalement). La commune est en droit d'exiger la régularisation ou la destruction des constructions réalisées sans autorisation. En cas de vente de votre propriété, le notaire vous demandera de procéder aux déclarations nécessaires, ce qui peut retarder ou compliquer la transaction. Par ailleurs, votre assurance habitation pourrait refuser de couvrir les travaux non déclarés, ce qui représente un risque supplémentaire.



Vous pouvez suivre notre actualité sur la page Facebook
ou le compte Instagram de la commune
<https://www.facebook.com/ancinnes>

Le site internet www.ancinnes.fr
vous permettra de retrouver toutes les informations utiles et les documents
pour faciliter vos démarches.

Nous tenons à remercier les associations qui rendent dynamique notre village, les bénévoles qui s'impliquent au quotidien, toutes celles et tous ceux qui ont participé à cette 6^{ème} édition de l'Ancinois, ainsi que Mme Myriam LEGRAND et Mme Martine MURAT (www.lmstudio.fr), pour leur collaboration à la mise en page.



Vous pouvez également télécharger
sur votre smartphone l'application PanneauPocket
afin d'être notifié en temps réel des manifestations,
informations essentielles et alertes.

Nous contacter
Mail : contact@ancinnes.fr • Téléphone : 02 33 82 22 52

